

5.0 crédits	20.0 h + 60.0 h	2q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Denef Jean-François ; Many Marie-Christine (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables :	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'utilisation du microscope et connaissances des techniques histologiques. 2. Notions de cytologie. Ces deux points ont été étudiés dans le cours de biologie et embryologie générale au 1er quadrimestre.
Thèmes abordés :	L'histologie générale est l'étude des tissus, associations de cellules de même type et parfois de composants élémentaires des organes. L'enseignement de l'histologie doit intégrer la théorie et la pratique, permettant ainsi de forger les aptitudes simultanément à l'acquisition des connaissances. Dans ce but, le cours est divisé en 14 leçons ou séances audio-visuelles qui se donnent dans les salles didactiques équipées d'ordinateurs et de microscopes. L'étudiant a accès au cours théorique et à la collection complète des coupes histologiques. Il est encadré par une équipe d'enseignants et chaque chapitre fait l'objet d'une ou deux interrogations (assistées par ordinateur et au microscope) permettant de tester les acquis. L'étudiant a intérêt à préparer chaque séance audio-visuelle. Il dispose pour cela d'un manuel qui contient l'essentiel des notions théoriques, également synthétisées lors de cours magistraux, et d'un CD-rom. Le cours est aussi accessible sur Internet.
Acquis d'apprentissage	L'étudiant doit progressivement devenir capable de répondre à certaines exigences dans le domaine des connaissances, des aptitudes et des attitudes. Ces exigences constituent les "objectifs pédagogiques". L'examen final évalue dans quelle mesure chaque étudiant a atteint les objectifs pédagogiques qui lui ont été fixés au début de l'année. Les objectifs pédagogiques au cours d'histologie générale s'inscrivent dans l'approche globale du programme basé sur les acquis de connaissances et d'apprentissage attendus : Quant au "savoir" (connaissances) : <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquérir le vocabulaire scientifique et médical utilisé en sciences morphologiques. Il va de soi que ce vocabulaire doit être compris et non simplement appris "par cœur". Il est donc important de connaître la définition des mots utilisés. La consultation d'un dictionnaire médical est indispensable, d'autant plus que la terminologie scientifique et médicale donne aux mots un sens très précis et souvent restrictif. 2. Connaître la définition des tissus. 3. Connaître les caractéristiques cytologiques, histologiques et parfois macroscopiques des tissus, en d'autres termes leurs critères de reconnaissance. 4. Connaître les principales localisations des tissus. 5. Connaître des éléments d'histophysiologie, c.à.d. les rôles et le fonctionnement des tissus. Quant au "savoir faire" (aptitudes) : L'étudiant devra s'initier progressivement à la méthode du diagnostic. Au sens premier du terme, le diagnostic est un procédé de raisonnement déductif qui permet d'identifier une maladie à partir de ses signes subjectifs et objectifs, décelés par l'interrogatoire du patient, l'examen clinique et les examens complémentaires (radiographie, échographie, examens de laboratoire, ...). Par extension, cette définition peut s'appliquer à toute démarche raisonnée qui tente d'établir la nature d'une entité à partir d'un ensemble de phénomènes par lesquels elle se manifeste. Ce type de démarche est donc d'application universelle et valable aussi bien en sciences fondamentales (candidatures) qu'en sciences cliniques (doctorats). Comment faire un diagnostic ? Pour être efficace, c'est-à-dire aboutir à une conclusion valable, un diagnostic doit être structuré. Dans le cadre du cours d'histologie, la démarche diagnostique comprend les étapes suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Savoir analyser un document morphologique (micrographie optique ou électronique, photographie macroscopique, préparation histologique). Cette analyse suppose : <ul style="list-style-type: none"> - examiner le document dans son ensemble et repérer les différents constituants tissulaires, - les décrire en donnant leur forme, leur taille, leurs affinités tinctorielles, leur mode d'association ... 2. Dégager l'essentiel de l'accessoire, c'est-à-dire "hiérarchiser" les résultats de l'observation en fonction de leur importance comme critère de reconnaissance. 3. Faire la synthèse des données de l'observation en élaborant une ou éventuellement plusieurs hypothèses de diagnostic. Ceci revient à classer les résultats de l'observation en les replaçant dans les catégories de tissus concernées. A ce stade, il faut faire appel aux notions théoriques et surtout aux définitions. 4. Vérifier la validité de chaque hypothèse en fonction des concepts théoriques et conclure en retenant un diagnostic qui doit être CORRECT et COMPLET. Quant au "savoir être" (attitudes) : <ol style="list-style-type: none"> 1. acquérir un comportement actif dans la description des micrographies, dans l'analyse au microscope, ... L'étudiant doit considérer l'assistance au cours comme une séance de travail et non comme une séance d'information passive. 2. acquérir une curiosité intellectuelle et une ouverture d'esprit qui lui permettront d'intégrer les notions d'histologie aux connaissances apprises dans les autres disciplines.

	<p>3. apprendre une certaine autonomie. L'étudiant doit progressivement devenir capable de choisir sa propre méthode de travail et d'acquisition des connaissances, et d'évaluer lui-même ses connaissances et ses aptitudes en fonction des objectifs pédagogiques. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Méthodes d'enseignement :	<p>Cours magistraux : reprenant les grandes caractéristiques des tissus, offrant des démarches au microscope numérique, Séances audio-visuelles : 14 leçons de 2h30, Révisions de synthèse par grands groupes en auditoires, Evaluations régulières lors des séances audio-visuelles et lors des révisions.</p>
Contenu :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les épithéliums <ul style="list-style-type: none"> - de revêtement : 2 leçons - glandulaires exocrine et endocrine : 2 leçons 2. Les tissus conjonctifs <ul style="list-style-type: none"> - non spécialisés : 1 leçon - spécialisés : 1 leçon 3. Le sang et les systèmes de défense <ul style="list-style-type: none"> - ligne rouge et plaquette : 1 leçon - ligne blanche : 1 leçon 4. Le tissu nerveux : 2 leçons 5. Les tissus musculaires : 2 leçons <p>Révisions : 2 leçons</p>
Bibliographie :	<p>Histologie fonctionnelle - Wheater, Young, Heath ' De Boeck Université.</p>
Cycle et année d'étude: :	<p>> Bachelier en médecine</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>MED</p>